



## PRISE EN CHARGE DES TROUBLES PSYCHOPATHOLOGIQUES

### ORGANISME « FORMAVENIR PERFORMANCES »

#### DURÉE

4 jours non consécutifs

#### ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 30/07/2022

#### COÛT DE LA FORMATION

4380 € TTC  pris en charge par l'ANFH

#### PUBLIC

Tout personnel soignant confronté à la prise en charge de personnes présentant des troubles mentaux et psychiques quel que soit leur secteur d'activité (hors services de psychiatrie)

#### OBJECTIFS

**Permettre aux professionnels de mieux appréhender la prise en charge des personnes souffrant de pathologies d'ordre psychiatrique sans prétendre à remplacer l'expertise du secteur psychiatrique**

- Définir et différencier les troubles mentaux et psychiques, les pathologies et les comportements associés à ces troubles
- Mieux se repérer et se positionner face aux différentes pathologies présentées par les personnes accueillies pour y apporter une réponse adaptée
- S'approprier les différentes approches thérapeutiques pertinentes quant à l'accompagnement socio-éducatif des personnes manifestant des troubles mentaux et psychiques
- Connaître les bonnes pratiques en la matière
- Savoir quand et comment passer le relais et faire appel au secteur psychiatrique
- Appréhender la réglementation en matière d'hospitalisation sous contrainte et de protection juridique

#### PROGRAMME

**Jour 1 : Les Fondamentaux pour la compréhension des troubles psychiques et mentaux**

- État des lieux des pratiques professionnelles
- Les principaux troubles psychiques et les comportements associés
- Les nouveaux dispositifs de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005
- La réglementation en matière d'hospitalisation sous contrainte et de protection juridique en lien avec une pathologie d'ordre psychiatrique
- Quand et comment passer le relais et faire appel au secteur psychiatrique

**Jour 2 : Actualiser ses connaissances théoriques des pathologies psychiques et mentales (suite)**

- Distinction entre le normal et le pathologique
- La prise en charge et l'accompagnement des personnes atteintes de troubles mentaux et psychiques (besoins des usagers et modalités de prise en charge)

**Jour 3 : Prendre en charge et accompagner des personnes atteintes de troubles mentaux et psychiques**

- Les nouvelles perspectives de prise en charge
- Les outils psychologiques permettant d'améliorer la qualité de l'échange relationnel
- Les aptitudes relationnelles facilitant l'instauration d'un lien avec la personne
- Les barrages dans la relation à l'autre
- L'expression de son ressenti et de ses peurs en cas de gestion des situations difficiles

**Jour 4 : Relation à l'autre et le travail en équipe pluridisciplinaire**

- L'importance de la pluridisciplinarité dans la prise en charge globale de la personne
- Les ressources externes pour développer un travail de réseau

#### VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Prise en charge des personnes âgées présentant des troubles du comportement ou psychiatriques
- Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : La maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées